



REPUBLIQUE DU NIGER - ENQUETES INDIVIDUELLES DES FLUX DE POPULATIONS

PERIODE DE COLLECTE: AVRIL - JUIN 2024

Rapport #16

NIGER

Publication: Août 2024

Avec le support de:

COMPASS
Orienter les migrations sûres



**MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DU DANEMARK**

INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et les tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), à travers la Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix (DTM) en anglais), met en œuvre l'activité de suivi des flux de populations (Flow Monitoring (FM) en anglais).

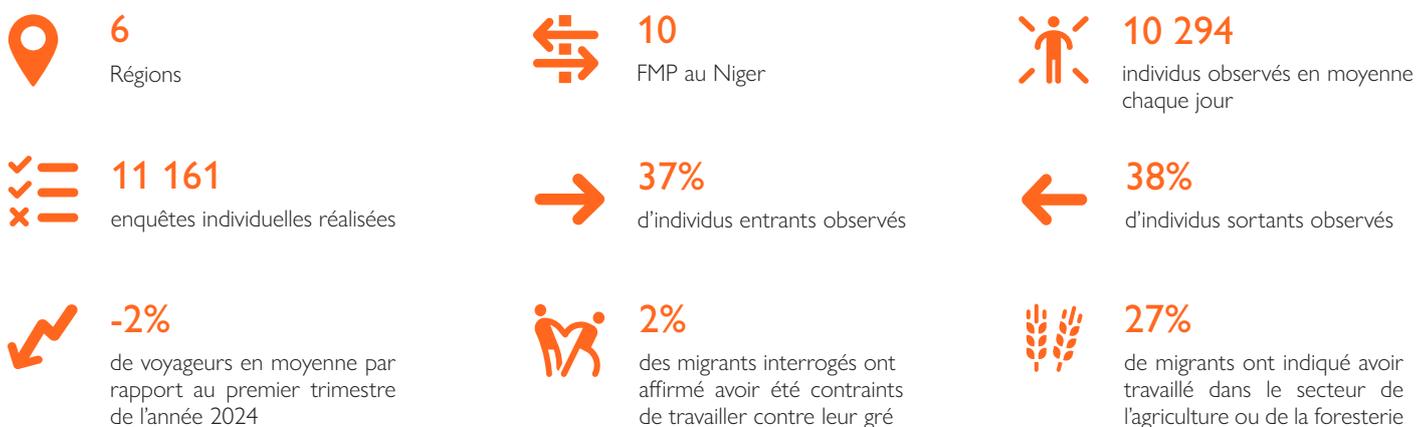
Le suivi des flux de populations, réalisé en collaboration avec les autorités et les partenaires locaux et nationaux, utilise deux outils: l'enregistrement des flux (Flow Monitoring Registry (FMR) en anglais), qui recueille des données clés sur l'ampleur, la provenance, la destination et les modalités de flux de mobilité, ainsi que les enquêtes individuelles (Flow Monitoring Survey (FMS) en anglais), conduites auprès des voyageurs afin d'obtenir des informations sur les profils, les parcours migratoires, et les intentions des migrants. Le suivi des flux de populations récolte ainsi des données sur les flux et les tendances migratoires, les profils des voyageurs, les parcours et les intentions des migrants, afin de fournir une meilleure compréhension des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au Niger, la DTM recueille des données aux dix (10) points de suivi des flux (Flow Monitoring Point (FMP) en anglais), dans le but d'identifier les zones à forte mobilité transfrontalière et intrarégionale, et de récolter des données sur les tendances de mobilité, les profils et les parcours des voyageurs.

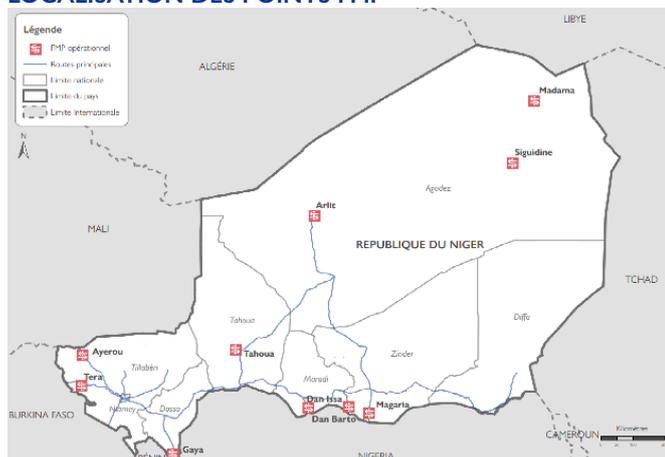
Ce rapport présente les données obtenues à travers ces activités entre les mois d'avril et de juin 2024, au niveau des dix FMP installés au Niger.

Des informations plus détaillées sur la méthodologie du suivi des flux se trouvent à la dernière page de ce rapport.

CHIFFRES CLÉS



LOCALISATION DES POINTS FMP

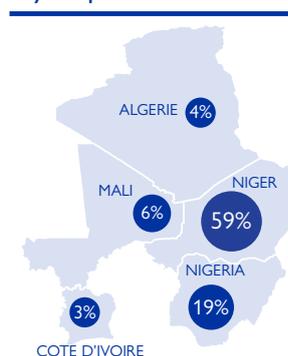


La représentation et l'utilisation des limites, des noms géographiques et des données connexes indiquées sur les cartes et incluses dans le présent rapport ne sont pas sans erreur et n'impliquent pas non plus de jugement sur l'état juridique d'un territoire, ni d'approbation ou d'acceptation de telles limites par l'OIM.

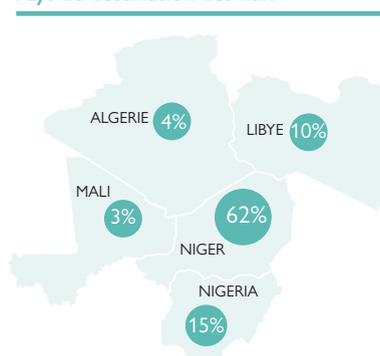
PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Durant ce premier trimestre de l'année 2024, les principaux pays de provenance des voyageurs étaient le Niger (59%), le Nigeria (19%), le Mali (6%), l'Algérie (4%) et la Côte d'Ivoire (3%). Les principaux pays de destination étaient le Niger (62%), le Nigeria (15%), la Libye (10%), l'Algérie (4%) et le Mali (3%).

Pays de provenance des flux



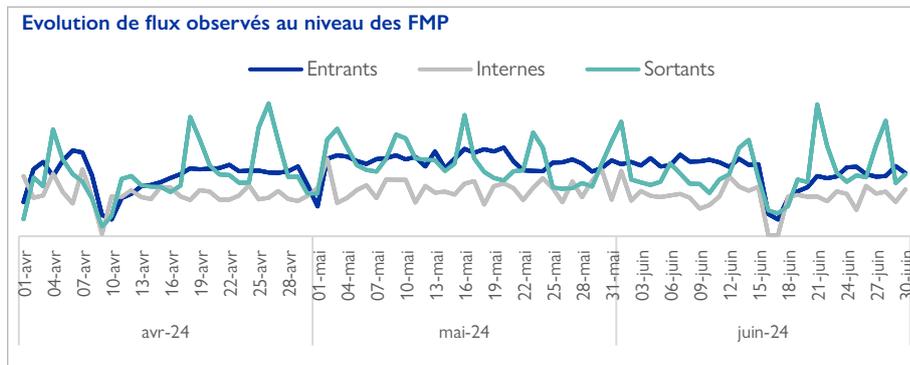
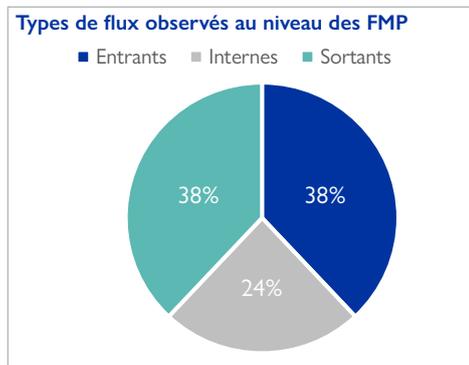
Pays de destination des flux



FLUX OBSERVÉS AUX FMP

Le Niger, situé en Afrique de l'Ouest est traversé par plusieurs types de flux migratoires. Au cours de ce trimestre, 24 pour cent des migrants effectuaient un mouvement interne, tandis que 76 pour cent effectuaient un mouvement transfrontalier (38 pour cent quittaient le Niger et 38 pour cent entraient au Niger). En comparaison avec le trimestre précédent, les flux entrants et sortants ont respectivement diminué de 3 et 7 pour cent, tandis que les flux internes ont augmenté de 8 pour cent. Malgré la forte demande de la main d'œuvre dans les sites aurifères du Niger et du Mali ainsi qu'aux opérations d'expulsion des migrants en provenance d'Algérie, les flux globaux ont diminué de 2 pour cent et les flux sortants restent toujours supérieurs aux flux entrants. Cette diminution des flux observée pourrait s'expliquer par le changement climatique caractérisé par une chaleur extrême réduisant ainsi les mouvements intenses des migrants, la dernière décade du mois de Ramadan en avril 2024, les travaux champêtres ainsi que les préparatifs et la célébration de la fête de Tabaski intensifiant d'avantage les mouvements locaux de courte durées au détriment des mouvements transfrontaliers.

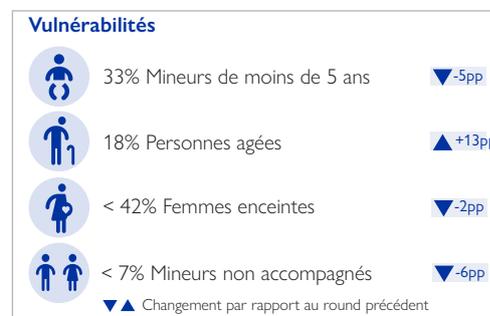
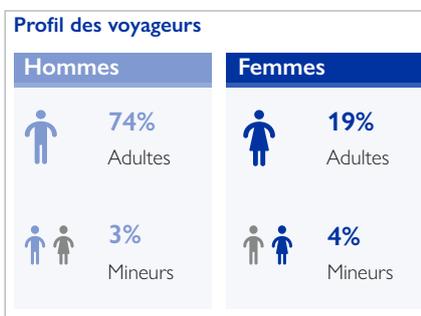
Les mouvements transfrontaliers enregistrés pendant cette période sont plus liés à des migrations économiques et saisonnières, surtout au Sud (Gaya, Ayorou, Tahoua, Magaria, Dan Barto et Dan Issa) mais aussi au Nord (région d'Agadez et du Kawar) du Niger avec des mouvements vers la Libye et l'Algérie. Notons que la migration saisonnière ciblent principalement les activités économiques et l'orpaillage traditionnel.



PROFIL DES VOYAGEURS ET TENDANCES MIGRATOIRES

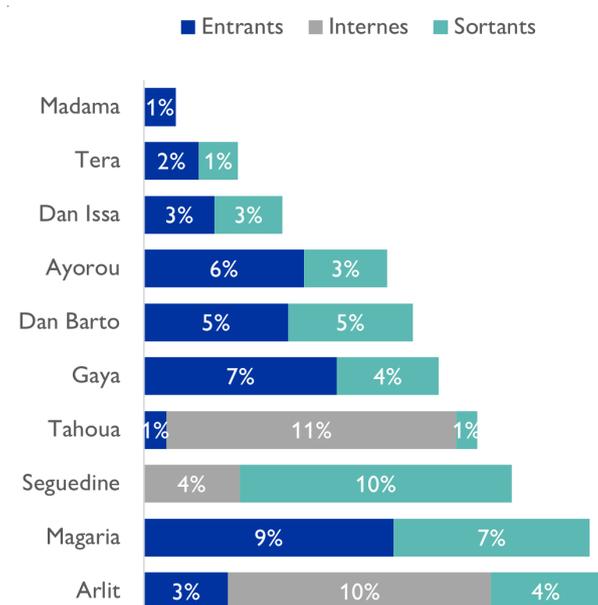
Au cours de la période couverte, 10 293 personnes ont en moyenne été observées aux FMP chaque jour. Ceci correspond à une baisse de 2 pour cent par rapport au premier trimestre de l'année 2024, durant lequel la moyenne journalière était de 10 515 individus. Cette baisse est particulièrement observée dans les flux sortants (7%). Les raisons expliquant cette baisse pourraient être liées à plusieurs facteurs, notamment aux changements des conditions climatiques caractérisés par une chaleur intense, les travaux champêtres, la dernière décade du mois de Ramadan ainsi que les préparatifs et la célébration de la fête de Tabaski.

Cependant, il a été observé que les flux internes qui étaient de 212 041 individus au premier trimestre de l'année 2024, ont augmenté à 228 420 au deuxième trimestre de l'année 2024, ce qui représente une hausse de 8 pour cent. Cette hausse des flux internes peut s'expliquer par l'intensification des mouvements locaux de courte durée liés aux fêtes et aux travaux champêtres. A cela s'ajoute l'insécurité qui pousse beaucoup de personnes à quitter leurs localités pour rejoindre des localités qu'ils considèrent plus sûres.



Profil des voyageurs et moyens de transport utilisés: L'analyse témoigne un profil démographique et des modes de déplacement spécifiques parmi les voyageurs dans les localités clé du Niger. La plupart des voyageurs sont des hommes adultes (74%), suivis par les femmes adultes (19%) et les enfants (7%). Un segment considérable des voyageurs (70 883 individus) est identifié comme vulnérable. Du dernier trimestre 2023 au deuxième trimestre 2024, le segment de personnes vulnérables observées dans les flux migratoires n'a fait qu'augmenter. Ce segment des personnes vulnérables est composé d'enfants de moins de cinq ans (33%), de personnes âgées (18%), de femmes enceintes (42%) et de mineurs non accompagnés (7%). Des migrants originaires de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale passent par le Niger pour se rendre en Afrique du Nord. Les modes de transport choisis par les migrants reflètent à la fois la disponibilité et la préférence, avec une codominance de déplacements en bus (48%) et en véhicule privé (48%). Le camion est le moyen de transport le moins utilisé (4%) malgré qu'il soit le moins cher car il prend plus de temps pour arriver à destination.

RÉPARTITION DES FLUX TRIMESTRIELS PAR FMP

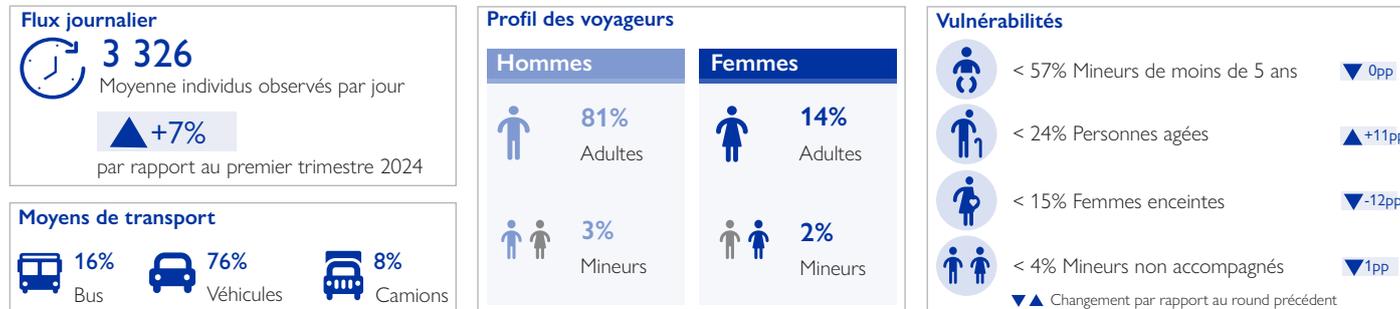


Localisation: Pendant ce deuxième trimestre de l'année 2024, la répartition des flux migratoires à travers les FMP du Niger a montré des variations significatives. C'est ainsi que Arlit et Magaria ont été les points les plus fréquentés avec 17 pour cent des mouvements enregistrés chacun, suivi de près par Seguedine avec 14 pour cent des flux. Tahoua a enregistré 12 pour cent des passages, tandis que Gaya et Dan borto ont respectivement enregistré 11 pour cent et 10 pour cent des flux. Ayorou a vu passer 9 pour cent des migrants, suivi de Dan Issa avec 6 pour cent, Tera avec 3 pour cent et Madama avec 1 pour cent. Le point de Madama capte seulement les flux entrants tout comme au précédent trimestre.

Evolution des flux: Au cours de cette période, il a été observé que les flux de population dans son ensemble étaient légèrement inférieurs à ceux du premier trimestre de l'année 2024. Cela est dû non seulement aux conditions climatiques caractérisées par une chaleur extrême, qui ne favorise pas le voyage dans le désert pendant le mois d'avril mais aussi aux travaux champêtres et les fêtes de Ramadan et Tabaski. Les flux sortants ont considérablement diminué au niveau de certains FMP: les FMP d'Ayorou, de Gaya et de Téra. Néanmoins, ils ont augmenté au niveau de certains FMP comme à Dan Issa, Tahoua, Seguedine et Magaria par rapport au trimestre précédent. Pour ce semestre, le FMP de Dan Issa se distingue par un doublement des flux; En effet, les flux sont passés de 3 pour cent à 6 cent.

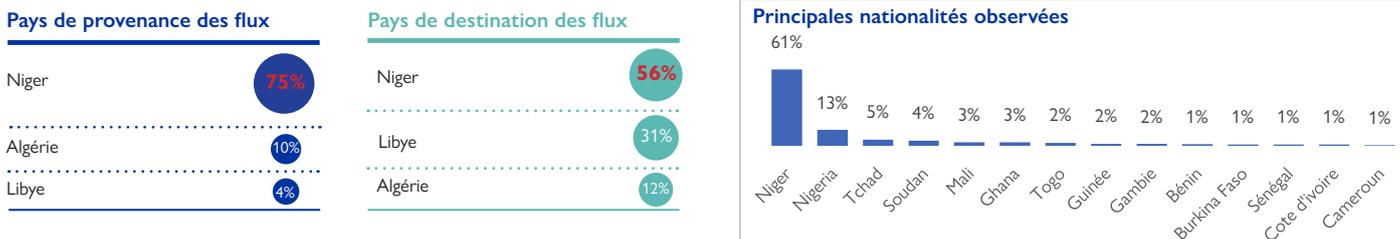
PROFIL DES VOYAGEURS ET TENDANCES MIGRATOIRES AU NORD (RÉGION D'AGADEZ)

Au cours de cette période, un total de 302 622 mouvements migratoires a été enregistré aux trois FMP du nord (région d'Agadez), répartis comme suit : 42 270 entrées au Niger (soit 14% des flux), 125 881 mouvements internes (42%) et 134 471 sorties (44%). Les mouvements transfrontaliers ont connu une augmentation significative (plus de 11%). Le flux journalier moyen observé au nord est de 3 326 individus, ce qui représente une augmentation de 7 pour cent par rapport au flux moyen quotidien de 3 095 personnes du premier trimestre de 2024. Cette augmentation est principalement attribuée à la migration économique et saisonnière d'orpaillage, ainsi qu'à l'intensification des mouvements pour les fêtes, influençant particulièrement les axes Agadez-Arlit, Arlit-Algérie et Arlit-Tchibarkaten. En outre, à la suite de l'abrogation de la loi 036/2015 fin novembre 2023, le flux global au Nord du Niger a augmenté en janvier 2024 de 36 pour cent par rapport à décembre 2023. Néanmoins, en avril 2024, les flux enregistrés ont chuté et cela pourrait s'expliquer par le mois de Ramadan qui restreint certains déplacements non essentiels. Le mois de mai 2024 a été marqué par une forte hausse de tous les flux (117 498 individus) avant de chuter en juin. Ces données reflètent l'impact des changements législatifs et des saisons sur les tendances migratoires dans cette zone clé. Il faut aussi noter que 3971 migrants ont été expulsés de l'Algérie par convoi officiel durant cette période d'avril à juin 2024.

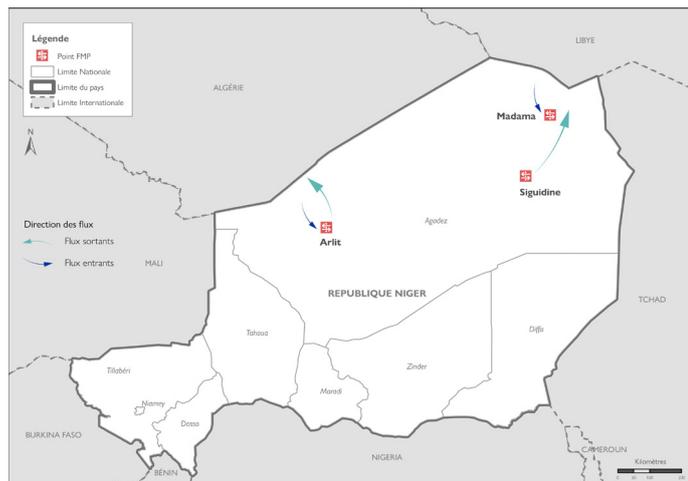


Profil des voyageurs et moyens de transport utilisés: Parmi les voyageurs observés, 81 pour cent étaient des hommes adultes, tandis que 14 pour cent étaient des femmes adultes et 5 pour cent des enfants. Parmi les voyageurs, 5 247 personnes présentant des vulnérabilités ont été observées, dont 57 pour cent d'enfants de moins de cinq ans, 24 pour cent de personnes âgées, 15 pour cent de femmes enceintes et 4 pour cent d'enfants non-accompagnés. Le moyen de transport le plus utilisé est le véhicule privé (soit 76 pour cent). Ces véhicules privés sont faciles à utiliser sur les terrains sablonneux. Le second transport le plus utilisé est le bus (16%) qui peut embarquer plus de migrants que les véhicules privés, ensuite vient le camion (8%). Ce dernier, moins utilisé et moins cher, prend plus de temps pour arriver à destination par rapport aux véhicules privés. Les nationalités les plus observées pendant cette période sont les nigériens 61 pour cent du flux total observé sur les trois FMP, suivi des nigériens 13 pour cent, des tchadiens 5 pour cent, des soudanais 4 pour cent et des maliens 3 pour cent.

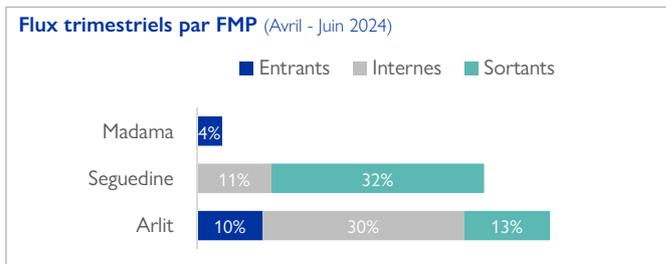
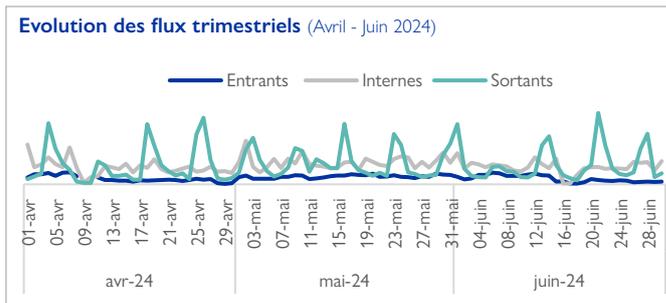
PRINCIPAUX PAYS DE PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX



EMPLACEMENT DES POINTS DE SUIVI DES FLUX ET FLUX OBSERVÉS



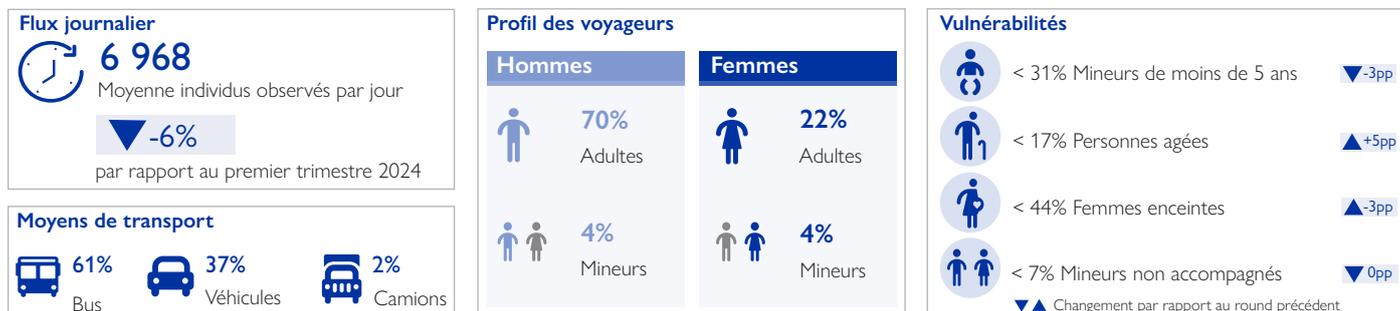
Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms sur cette carte n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de OIM.



Evolution des flux: La répartition des flux au cours de la période de collecte se présente comme suit: Arlit avec 53 pour cent des flux, Séguédine avec 43 pour cent des flux et enfin, Madama avec 4 pour cent des flux qui est le FMP qui en a observé le moins au cours de ce trimestre. Le FMP de Séguédine, captant uniquement les flux sortants et internes est complémentaire au FMP de Madama, enregistrant uniquement les flux entrants. Il a été observé que les flux sortants aux FMP d'Arlit, Séguédine/Madama sont supérieurs aux flux entrants. L'analyse des tendances des flux par lieu de transit montre que les FMP de la région du Nord, situés sur les différentes routes stratégiques empruntées par les migrants, ont été témoins de hausses des flux migratoires pendant ce deuxième trimestre de l'année 2024. Les principaux pays de provenance et de destination des voyageurs étaient respectivement le Niger (75% et 56%), l'Algérie (10% et 12%) et la Libye (4% et 31%). Cela montre que la majorité des migrants, une fois arrivés dans la région d'Agadez, continuent leur migration vers l'Afrique du Nord. Ces hausses peuvent aussi s'expliquer par la recherche d'opportunités économiques et le retour de migrants saisonniers vers leur pays d'origine.

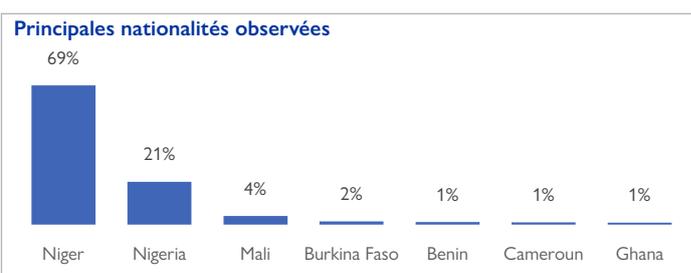
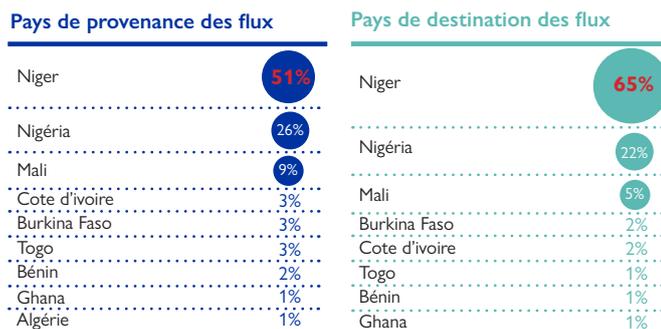
PROFIL DES VOYAGEURS ET TENDANCES MIGRATOIRES AU SUD - OUEST

Au cours de cette période, un total de 634 121 mouvements migratoires a été enregistré aux FMP sud-ouest, répartis comme suit: 308 845 entrées au Niger (49%), 102 539 mouvements internes (16%) et 222 737 sorties (35%). Le flux quotidien moyen observé dans les régions sud-ouest s'établit à 6 968 individus, ce qui représente une diminution de 6 pour cent par rapport au flux moyen journalier du premier trimestre de 2024, au cours duquel 7 420 individus ont été enregistrés. Les raisons qui expliquent cette chute des flux de manière globale dans la zone sud-ouest d'après les enquêtes effectuées sur le terrain auprès des points focaux s'expliquent par les changements des conditions climatiques caractérisés par une chaleur extrême, les températures ne cessent d'augmenter en fréquence et en durée, ce qui ne favorise pas les mouvements vers le Nord du Pays.

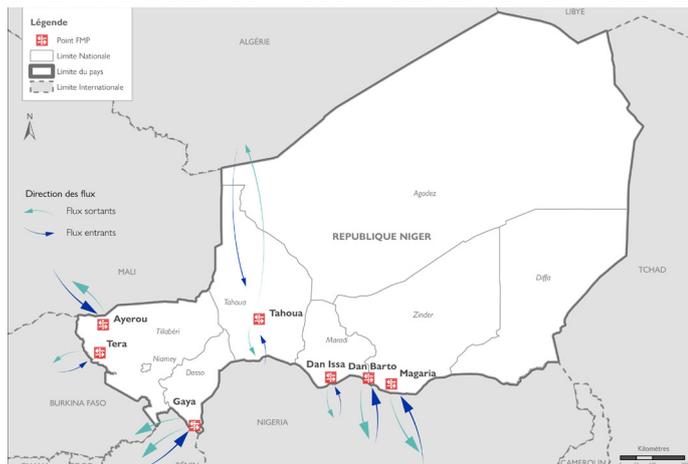


Profil des voyageurs et moyens de transport utilisés: Parmi les voyageurs observés, 70 pour cent étaient des hommes adultes, tandis que 22 pour cent étaient des femmes adultes et 8 pour cent des enfants. Parmi les migrants observés, 65 636 personnes présentant des vulnérabilités ont été observées, dont 31 pour cent d'enfants de moins de cinq ans, 17 pour cent de personnes âgées, 44 pour cent de femmes enceintes et 7 pour cent d'enfants non-accompagnés. Il est également à noter que la zone sud-ouest du Niger est considérée comme point de remontée des flux migratoires vers l'Afrique du Nord. Dans cette zone, le moyen de transport le plus utilisé est le bus 61 pour cent à cause de la disponibilité des routes bitumées qui relie les différents villes. Le second transport le plus utilisé est le véhicule privé 37 pour cent. Ensuite, vient le camion à 2 pour cent. Ce dernier, moins utilisé et moins cher, prend plus de temps pour arriver à destination par rapport aux véhicules privés. Les nationalités les plus observées pendant cette période sont les Nigériens 69 pour cent du flux total observé sur les sept FMP, suivi des Nigériens avec 21 pour cent des flux, des Maliens avec 4 pour cent des flux.

PRINCIPAUX PAYS DE PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX



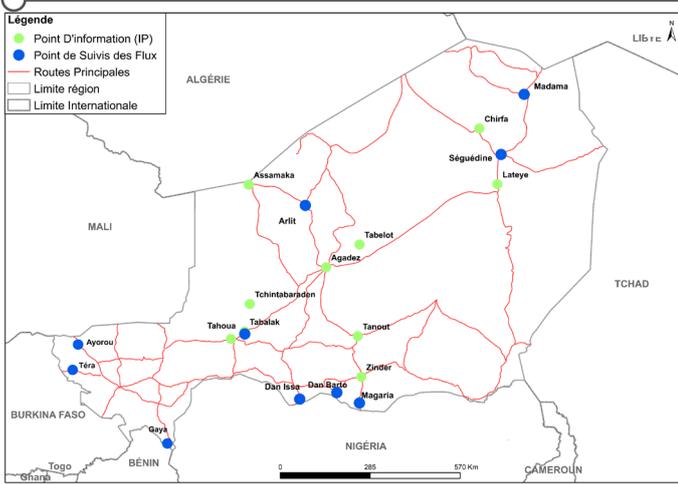
EMPLACEMENT DES POINTS DE SUIVI DES FLUX ET FLUX OBSERVÉS



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms sur cette carte n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de OIM.

Evolution des flux : L'analyse du graphique sur la répartition des flux au cours de la période de collecte se présente comme suit: Magaria avec 25 pour cent des flux, Tahoua avec 18 pour cent des flux, Gaya avec 17 pour cent des flux, Dan Barto 15 pour cent des flux, Ayorou 13 pour cent des flux, Dan Issa 8 pour cent des flux et enfin, Téra avec 5 pour cent des flux qui est le FMP qui en a observé le moins de flux au cours de ce trimestre. Les individus observés à Tahoua effectuaient un mouvement interne plus important 16 pour cent de flux interne: ceci est dû au fait que le FMP est situé dans le centre du Niger. Contrairement aux autres points FMP ou les mouvements entrants et sortants ont été observés. L'analyse des tendances des flux par lieu de transit montre les mouvement entrants et sortants des Nigériens se rendent au Nigéria pour acheter des produits de premières nécessités tandis que les Nigériens viennent au Niger pour acheter des matières premières, des animaux et des céréales (mil, haricots, etc.). Les principaux pays de provenance et de destination des voyageurs étaient respectivement le Niger (51% et 65%), le Nigéria (26% et 22%) et le Mali (9% et 9%). Les principales raisons évoquées par les migrants étaient les migrations saisonnières.

PARCOURS MIGRATOIRES



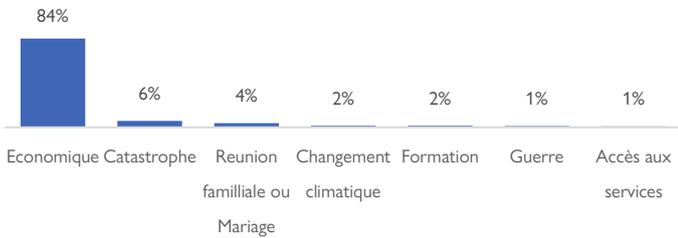
La représentation et l'utilisation des limites, des noms géographiques et des données connexes indiquées sur les cartes et incluses dans le présent rapport ne sont pas sans erreur et n'impliquent pas non plus de jugement sur l'état juridique d'un territoire, ni d'approbation ou d'acceptation de telles limites par l'OIM.

Nombre d'enquêtes: Au total, 11 161 enquêtes ont été réalisées pendant la période d'avril à juin 2024, ce qui représente une hausse de 14 pour cent par rapport au quatrième trimestre de 2023. Les plus grands nombres d'enquêtes (1180, 952 et 945 interviews) ont été effectués aux FMP d'Arli, Magaria et Séguédine. Ceci s'explique par le fait que ces derniers sont les principaux points de passage aux frontières du Niger des migrants vers l'Afrique subsaharienne et les pays de l'Afrique du Nord. Néanmoins, certains sont aussi les points de retour des migrants refoulés d'Algérie et de Nigériens venus du sud du pays et les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest attirés par les gisements d'or. Ces villes permettent de comprendre le parcours migratoire des voyageurs.

POURCENTAGES DES RÉPONDANTS PAR SEXE

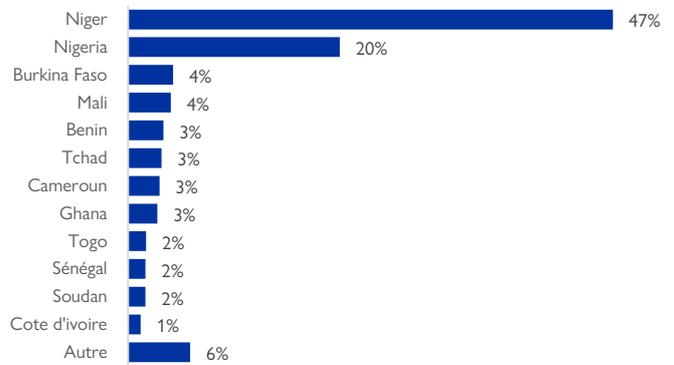


RAISONS DU VOYAGE



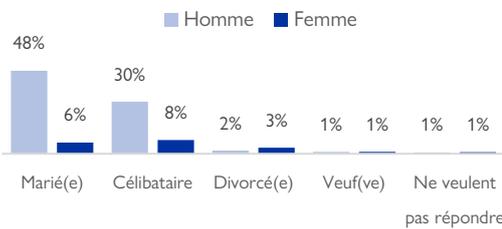
La grande majorité des migrants ont cité des raisons économiques comme la raison principale de leurs mouvements (84%), soulignant la recherche d'emploi ou de meilleures conditions de vie comme facteurs déterminants tandis que 6 pour cent ont mentionné les catastrophes. D'une part, 4 pour cent ont précisé des motivations personnelles telles que des réunions familiales ou la participation à des mariages. Certains migrants ont mentionné le changement climatique (2%), mettant en évidence les effets des conditions environnementales sur les mouvements de population. Le même pourcentage a été noté pour ceux cherchant à recevoir des formations (2%), indiquant une quête d'amélioration des compétences. D'autres raisons, bien que moins fréquentes, ont été également relevées comme le fait de fuir la guerre (1%), qui reflète les conséquences des conflits et de l'instabilité dans la région et l'accès aux services (1%).

NATIONALITÉS DES REPONDANTS



La majorité des migrants interrogés 47 pour cent était de nationalité nigérienne, alors que 20 pour cent étaient de nationalité nigériane, 4 pour cent malienne, 4 pour cent burkinabé, 3 pour cent béninoise, 3 pour cent tchadienne, 3 pour cent camerounaise, 3 pour cent ghanéenne, 2 pour cent sénégalaise, 2 pour cent soudanais et 1 pour cent ivoirien. 6 pour cent des répondants étaient d'autres nationalités. Ces observations montrent que la majorité des migrants étrangers interrogés étaient originaires des pays frontaliers au Niger, expliquant la raison de leur présence dans le pays.

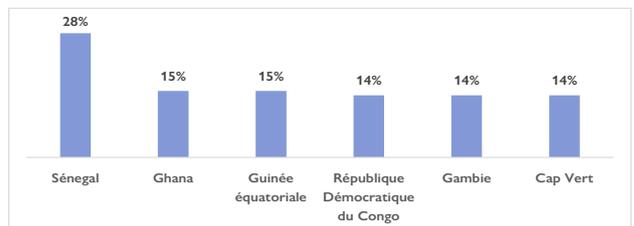
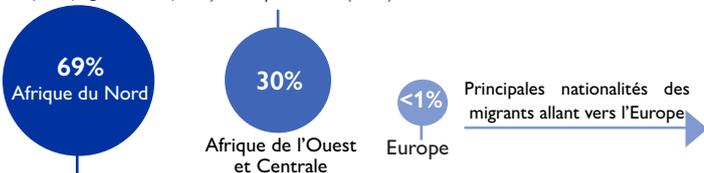
PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUES PAR SEXE



Plus de la moitié des personnes interrogées étaient mariées (soit plus de 54%). Les célibataires constituaient 38 pour cent de l'ensemble des individus, une petite proportion (5%) était divorcée ou veuve et 2 pour cent des interviewés ont choisi de ne pas divulguer leur état matrimonial. Les migrants mariés ou célibataires étaient majoritairement des hommes, comparés aux migrants divorcés ou veufs qui étaient majoritairement des femmes. Ces différences peuvent être expliquées par les obstacles à la mobilité des femmes mariées ou célibataires en raison des pressions familiales alors que les femmes veuves ou divorcées pourraient être plus tentées à migrer pour subvenir aux besoins de leurs enfants ou de la famille de manière générale.

DESTINATION DES FLUX SORTANTS

Parmi les flux sortants, 69 pour cent des migrants ont déclaré avoir l'intention d'aller vers les pays d'Afrique du Nord, tandis que 30 pour cent ont pour intention d'aller vers les pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Seulement moins de 1 pour cent des flux sortants des migrants ont l'intention d'aller vers l'Europe. Parmi les moins 1 pour cent des flux sortant se dirigeant vers l'Europe, les principales nationalités sont: les sénégalais(28%), ghanéens(15%), equato-guinéens (15%), congolais(14%), gambiens(14%) et capverdiens(14%).



MODALITÉS DU VOYAGE

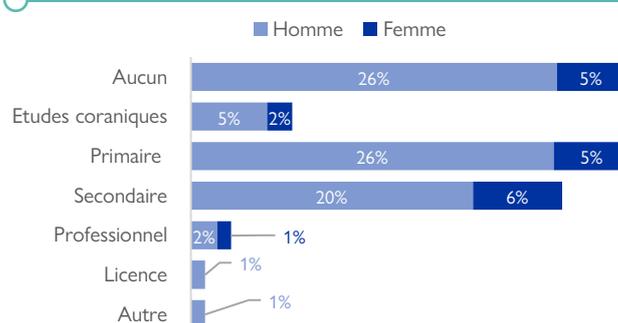


Parmi les migrants interrogés, 74 pour cent voyageaient en groupe et 26 pour cent voyageaient seuls. Le voyage en groupe permet aux migrants de s'entraider durant le voyage.

SECTEUR D'ACTIVITÉ PAR SEXE



NIVEAU D'ÉDUCATION PAR SEXE

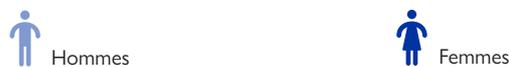


Secteur d'activité: L'intégration économique des migrants se fait par l'exercice de diverses activités. Les données collectées sur le secteur d'activité des migrants pour cette période révèlent qu'ils exerçaient principalement dans deux (2) secteurs à savoir l'agriculture ou la foresterie (27%) et le commerce en gros et en détail (25%). Dans les services administratifs, 7 pour cent étaient des hommes et 1 pour cent de femmes. Les secteurs de la construction, du transport et l'entreposage, de l'exploitation minière et de la fabrication évoqués intégralement par les hommes au cours de l'enquête comptaient respectivement 7 pour cent, 7 pour cent, 5 pour cent et 3 pour cent des migrants. Certains migrants (9%) évoluent dans les secteurs de l'art (2% hommes et 1% femmes), de l'éducation (1% hommes et 2% femmes) et de la santé humaine ou sociale (1% hommes et 2% femmes). Les 8 pour cent restants étaient répartis dans d'autres secteurs, avec une proportion féminine de 3 pour cent. Les migrants de nationalité nigérienne ont majoritairement travaillé dans les secteurs de l'agriculture ou la foresterie (75%) et le commerce en gros et de détail (67%). Les ressortissants du Nigeria ont été nombreux à travailler dans le secteur de la santé humaine ou social (53%) et de l'éducation (49%).

Niveau d'éducation: Parmi les migrants interrogés, près de 31 pour cent des répondants n'avaient aucun niveau d'éducation formelle, la majorité dans cette situation de non-scolarisation était des hommes (26%). Environ 31 pour cent des répondants avaient terminé l'école primaire, dont une minorité de femmes (5%). Cette tendance s'observe aussi pour le secondaire, 26 pour cent dont une minorité de femmes (6%). Ils étaient peu à avoir atteint le niveau professionnel (2% d'hommes et 1% de femmes) et la licence (1% d'hommes). Les études coraniques étaient mentionnées par 7 pour cent des répondants, dont la majorité étaient des hommes (5%).

Voyage des femmes: Quant à l'utilisation des FMP, plus de la moitié des points ont enregistré une faible participation féminine, oscillant entre 0 et 3 pour cent.

SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT LE VOYAGE



Situation	Hommes	Femmes
Apprenti(e)	1%	0%
Sans emploi et à la recherche d'un emploi	2%	1%
Employé(e)	24%	3%
Travailleur indépendant (e)	59%	10%

SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LE VOYAGE



Situation	Hommes	Femmes
Etudiant(e)s	1%	1%
Sans emploi mais n'en recherche pas	1%	2%
Apprenti(e)	1%	0%
Employé(e)	6%	1%
Pas de réponse	9%	1%
Travailleur indépendant (e)	15%	3%
Sans emploi et à la recherche d'un emploi	43%	11%
Autre	5%	1%

Avant le voyage, plus de la moitié des voyageurs interrogés avaient principalement les statuts de travailleurs indépendants (59% d'hommes et 10% de femmes), d'employés (24% d'hommes et 3% de femmes), de sans emploi et à la recherche de celui-ci (2% d'hommes et 1% de femmes) et d'apprentis (1% constitué uniquement d'hommes).

Après le voyage, plus de la moitié des voyageurs, soit 54 pour cent, étaient principalement sans emploi et à la recherche d'un emploi (43% d'hommes et 11% de femmes), 18 pour cent étaient des travailleurs indépendants (15% d'hommes et 3% de femmes), 10 pour cent non pas répondus à la question (9% d'hommes et 1% de femmes), 8 pour cent étaient employés (6% d'hommes et 1% de femmes), 3 pour cent étaient sans emploi mais pas à la recherche de celui-ci (1% d'hommes et 2% de femmes), 2 pour cent étaient des étudiants (1% d'hommes et 1% de femmes). Aussi, 6 pour cent des voyageurs étaient dans d'autres situations professionnelles (5% d'hommes et 1% de femmes).

Il a été constaté du point de vue de la situation professionnelle après le voyage que 54 pour cent des migrants (les employés, les apprentis et les travailleurs indépendants) se retrouvent sans emploi alors qu'avant le voyage, ils exerçaient une activité. Cela montre que beaucoup de migrants n'atteignent pas leurs objectifs initiaux qui est l'amélioration de leurs situations économiques.

MIGRATION DUE AUX CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Migrants ayant observé un changement environnemental/aléas naturels



Migration due aux changements environnementaux/aléas naturels dans leurs localités d'origine



Parmi les migrants interrogés, 50 pour cent des migrants ont observé un changement environnemental ou des aléas naturels dans leurs localités d'origine; contre 36 pour cent par rapport au premier trimestre de l'année 2024.

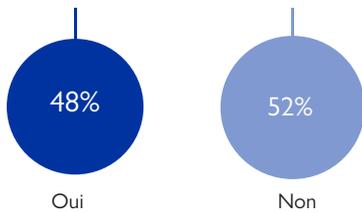
Les migrations environnementales prennent de plus en plus de l'ampleur. En effet, parmi les 50 pour cent des migrants interrogés ayant constaté un changement environnemental ou des aléas naturels dans leurs localités d'origine, 33 pour cent déclarent que leur décision de migrer a été affectée par les phénomènes environnementaux observés et leurs impacts sur leurs moyens de subsistance contrairement aux 67 pour cent restants.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES OBSERVÉS PAR LES MIGRANTS DANS LEURS LOCALITÉS D'ORIGINE

	%
Sécheresses	73%
Inondations	15%
Pluies torrentielles	10%
Feux de brousse	1%
Autre	1%

Les répercussions et les manifestations du changement climatique sont de plus en plus spectaculaires. Durant les trois (3) mois d'enquête et selon l'analyse des témoignages recueillis auprès des migrants, des changements environnementaux et des aléas naturels sont perçus dans leurs localités d'origine. Les sécheresses sont le phénomène le plus fréquemment observé, affectant 73 pour cent des migrants, il est constaté une augmentation de 10 pour cent de ce phénomène par rapport au premier trimestre de l'année 2024. Les inondations touchent 15 pour cent d'entre eux, tandis que 10 pour cent relatent des pluies torrentielles. Les feux de brousse sont moins courants, signalés par 1 pour cent des migrants. Il faut également noter que 1 pour cent des migrants mentionnent d'autres types de changements climatiques dans leurs localités d'origine.

DÉGRADATIONS ENVIRONNEMENTALES OBSERVÉES PAR LES MIGRANTS DANS LEURS LOCALITÉS D'ORIGINE



Parmi les migrants interrogés, 52 pour cent déclarent ne pas avoir constaté une dégradation environnementale significative dans leurs localités d'origine au cours des 10/20 dernières années. Toutefois, 48 pour cent affirment avoir perçu la détérioration dans leurs environnements. La population a toujours migré, poussée par des raisons économiques, sociales ou politiques. Aujourd'hui, le changement climatique vient s'ajouter aux facteurs de migration. En effet, un nombre grandissant d'individus quittent des territoires exposés aux dégradations environnementales, changement climatique et catastrophes pour s'installer ailleurs dans leur pays, dans des régions où ils pourront reconstruire leurs vies. Ce phénomène est devenu récurrent au Niger surtout dans des zones où l'agriculture est le principale secteur économique et pourvoyeur d'emploi du pays.

AUTRES IMPACTS DUS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES OBSERVÉS

	%
Chaleur intense	70%
Mauvaise récolte	11%
Récolte insuffisante	5%
Dégradation du sol	4%
Détérioration des conditions économiques	2%
Insécurité alimentaire	2%
Violence	2%
Non	4%

Du fait du changement climatique, la chaleur devient de plus en plus intense, les températures ne cessent d'augmenter en fréquence et en durée, ce phénomène a d'ailleurs été souligné par environ 70 pour cent des répondants comme autres impacts dus aux changements climatiques qu'ils ont observés. Aussi, environ 11 pour cent mentionnent de mauvaises récoltes, 5 pour cent évoquent l'insuffisance des récoltes et 4 pour cent parlent de la dégradation du sol. Ces derniers impacts ont des conséquences économiques et sociales dévastatrices, notamment dans des secteurs d'activité cruciaux tels que l'agriculture et les forêts, qui sont les piliers mêmes de l'économie de ces migrants. A cela s'ajoute la détérioration des conditions économiques qui fragilisent leurs capacités d'adaptation face à certains de ces impacts. L'insécurité alimentaire et les violences sont mentionnés par 4 pour cent des répondants dont 2 pour cent chacun. Seulement 4 pour cent n'ont pas observé d'autres impacts dus aux changements climatiques. Ces observations mettent en lumière les défis environnementaux auxquels sont confrontés les migrants et les répercussions néfastes des changements climatiques sur leurs vies et leurs moyens de subsistance et à l'inhabilité des zones qui y sont fortement exposées.

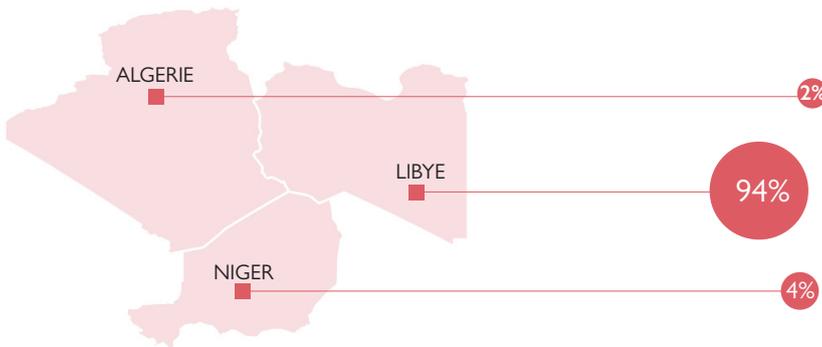
MIGRANTS AYANT TRAVAILLÉ CONTRE LEUR GRÉ



2%

des migrants interrogés ont affirmé avoir été contraints de travailler contre leur gré tandis que une quasi-majorité 98 pour cent a affirmé ne pas avoir été forcée de travailler.

PAYS OU LES MIGRANTS ONT EFFECTUÉ DES TRAVAUX CONTRE LEUR GRÉ



Parmi les migrants ayant répondu avoir travaillé contre leur gré, 94 pour cent ont vécu cette expérience en Libye, 4 pour cent au Niger et 2 pour cent en Algérie. Ces données suggèrent une prévalence de l'exploitation des migrants, particulièrement en Libye.

SECTEUR D'ACTIVITÉ DES MIGRANTS N'AYANT PAS ÉTÉ RÉMUNÉRÉS

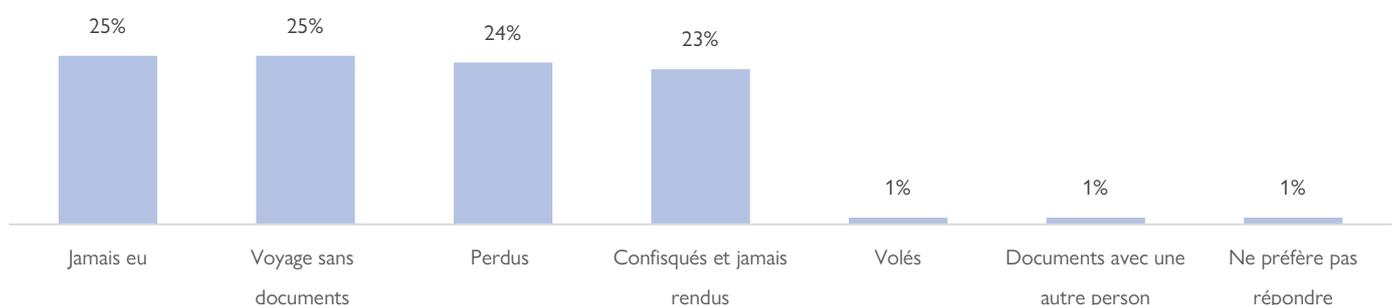
Secteur	%
Agriculture/Foresterie	34%
Construction	32%
Activités des ménages en tant qu'employeurs	17%
Autres activités	9%
Sécurité militaire	6%
Travail énergétique	2%

Certains migrants en quête de meilleures conditions de vie, sont parfois exposés à diverses formes d'abus liées souvent à des horaires de travail élevés, de faibles rémunérations, de la rétention de salaires, de la maltraitance, entre autres. Ainsi, parmi tous les migrants interrogés au cours du deuxième trimestre de l'année 2024, 3 pour cent ont indiqué qu'ils n'ont pas été rémunérés après avoir travaillé. Les principaux pays dans lesquels cette situation s'est produite étaient la Libye (95%) et le Niger (5%). Les principaux secteurs d'activités touchés par ce type d'exploitation étaient les secteurs de l'agriculture et de la foresterie (34%) qui est l'activité majeure exercée par les migrants, la construction (32%) et les activités des ménages en tant qu'employeurs (17%). Les secteurs de la sécurité militaire et de l'énergie représentaient respectivement 6 pour cent et 2 pour cent. De plus, 9 pour cent des répondants ont travaillé dans d'autres secteurs d'activités. Ces informations permettent une meilleure compréhension et un aperçu général sur la traite des migrants. Il faut noter que ces chiffres ne reflètent qu'une partie des répondants totaux.

MIGRANTS N'AYANT PLUS DE DOCUMENTS DE VOYAGE

Outre la présence des personnes vulnérables observées dans les flux migratoires au cours de cette période, parmi les migrants interviewés aux points de suivi des flux, une proportion non négligeable (6%) de migrants n'avaient pas de documents d'identité au moment de l'enquête. Ce pourcentage a été remarquable au niveau des FMP du nord du pays, à savoir les FMP d'Arlit (77%), Madama (14%) et Seguedine (9%). La plupart affirment l'avoir perdu ou n'avoir jamais eu de document d'identité ou voyagé sans document, contre une minorité des migrants qui affirment qu'il a été volé. Parmi les migrants sans documents d'identité, 23 pour cent expliquent cette absence de documents par la confiscation. Ce type d'abus a été notamment évoqué par les migrants enregistrés dans les points FMP d'Arlit et de Madama. Au cours du parcours migratoire, la confiscation du document d'identité ou de voyage d'un migrant pourrait susciter plusieurs questionnements. D'une part, dans certains pays de destination ou de transit où les migrants ont eu à travailler, les employeurs peuvent recourir à cette méthode pour retreindre ou empêcher les mouvements du migrant. Car dans la plupart des cas, les migrants travaillant dans certains secteurs d'activités au cours de leur voyage, affirment ne pas être rémunérés par leur employeurs. D'autre part, certains migrants préfèrent voyager délibérément sans document, afin d'éviter un retracement de leur nationalité qui peut parfois être synonyme de retour forcé vers leur pays d'origine.

Proportion de migrants selon les raisons de non-possession de documents de voyage



La migration irrégulière à travers le Désert du Sahara est un phénomène complexe, dynamique et fragmenté, et reste difficile à décrire pleinement. Il est essentiel de renforcer la compréhension des itinéraires migratoires dans cette région, des tendances, ainsi que des profils des migrants afin de mieux les protéger et de soutenir des politiques fondées sur des données probantes.

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)⁽¹⁾ et le Projet des Migrants Disparus (MMP)⁽²⁾ de l'Organisation Internationale pour les Migrations, collectent des données sur les migrants décédés ou disparus le long des routes migratoires dans cette région.

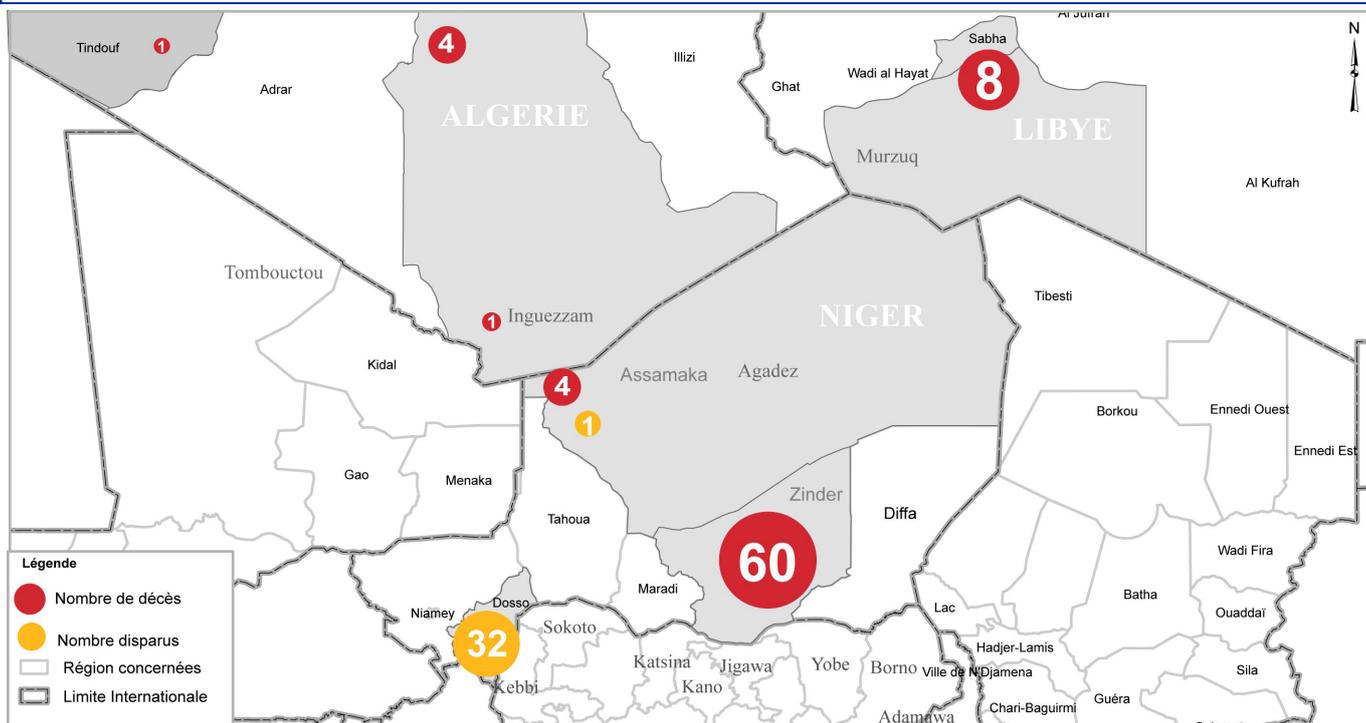
Ce document présente les cas signalés de décès et de disparitions de migrants sur les routes qui traversent cette région alors qu'ils tentaient une migration. Ces routes de la Méditerranée centrale, très nombreuses et dangereuses dans le passé, continuent d'être les principales routes empruntées par les migrants désireux de rejoindre l'Afrique du Nord en passant par le Niger.

Entre avril et juin 2024, 78 personnes ont été enregistrées présumées décédées et 33 présumées disparus alors qu'elles tentaient de voyager à travers le désert par voie irrégulière, dans des conditions très difficiles.

(1) DTM Niger: <https://dtm.iom.int/fr/niger>

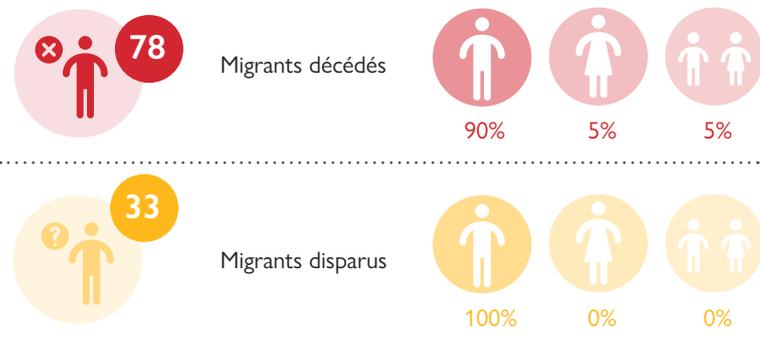
(2) Projet des Migrants Disparus

LOCALISATION DES MIGRANTS DÉCÉDÉS ET DISPARUS

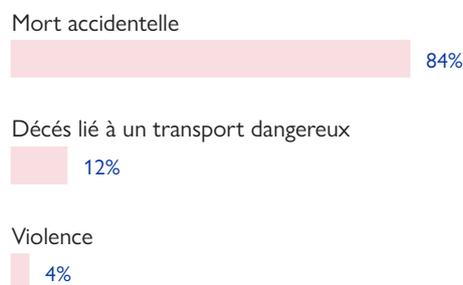


Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms sur cette carte n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de OIM.

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE



PRINCIPALES CAUSES DES DÉCÈS



Au cours de leur voyage migratoire dans le désert du Sahara à destination de l'Algérie, de la Libye, et du Tchad, ou de retour vers le Niger, 78 migrants ont été signalés décédés ce qui représente une hausse de 5 pour cent par rapport au premier trimestre de l'année 2024 où 74 personnes ont été enregistrées présumées décédées. Ces 78 personnes présumées décédées sur le sol nigérien, algérien et libyen sont composées d'hommes, de femmes et de mineurs. Elles ont perdu la vie dans des conditions difficiles sur ces routes. En effet, il a été observé que 84 pour cent des décès étaient accidentels, 12 pour cent liés aux transports dangereux et 4 pour cent sont dus aux violences. Selon les témoignages durant cette période d'enquête, 33 migrants ont été signalés disparus sur cette route migratoire, de même que le trimestre précédent où 33 migrant aussi ont été signalés disparus. Ces 33 personnes signalées disparues sont composées uniquement d'hommes.

INTRODUCTION

Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de recueillir des données sur le nombre et les caractéristiques de voyageurs observés dans des zones à forte mobilité, à travers des points de suivi (FMP, Flow Monitoring Point, en anglais) installés dans ces zones.

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des flux de populations est un travail de collecte des données qui vise à identifier des zones sujettes aux migrations transfrontalières et internationales et à mettre en lumière les caractéristiques et les parcours des personnes passant par ces zones. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays avec l'aide des autorités nationales. Les équipes DTM, en partenariat avec les autorités locales, conduisent ensuite un travail d'identification des points de transit stratégiques au niveau local. À chacun de ces FMP, deux principales méthodologies de collecte de données sont utilisées : l'enregistrement des flux (FMR, Flow Monitoring Registry, en anglais) et les enquêtes individuelles (FMS, Flow Monitoring Survey, en anglais).

Le FMR consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès d'informateurs clés : il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires étatiques, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Le FMR recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs nationalités, leurs lieux de provenance et leurs destinations envisagées, ainsi que les moyens de transport utilisés.

L'équipe de collecte de données est composée de vingt six (26) points focaux dont vingt sept (25) hommes et une (1) femme. La collecte de données est effectuée quotidiennement, entre 7 heures 30 et 17 heures 30, qui correspond aux horaires pendant lesquels le plus grand nombre de voyageurs traversent les FMP. Cependant, ces horaires peuvent être aménagés en fonction de la période et du contexte. Les données sont collectées au travers d'un formulaire administré aux informateurs clés, et d'observations directes.

ÉCHANTILLON

Les FMS permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passage afin de mieux comprendre leurs profils. Les enquêtes sont menées quotidiennement auprès d'un échantillon de voyageurs. Parmi les points focaux, 17 interviewent chacun 7 voyageurs choisis aléatoirement, qui passent par les FMP ce qui représente environ 175 interviews chaque jour tout au long du trimestre. Les données principales collectées sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination, ainsi que ses besoins et ses vulnérabilités.

ÉTHIQUE ET PRATIQUES DE CONSENTEMENT

La notion de consentement est au cœur des principes éthiques fondant le respect de la personne, sa dignité et son autonomie. Chaque agent collecteur de données sur le terrain est conscient de l'importance et de la qualité de l'information donnée aux voyageurs en vue de leur consentement. Le consentement est obtenu au moment de la collecte de données, il est explicite. En effet, une déclaration orale est fournie par les personnes concernées, indiquant une compréhension et une appréciation claires de l'implication d'un accord qui permet la collecte et le traitement des données.

LIMITES

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont issues d'enquêtes menées auprès d'un échantillon de voyageurs qui sont passés par les trois points de passage susmentionnés, entre avril et juin 2024. Elles ne peuvent donc pas être généralisées à la population migrante dans son ensemble, car elles présentent uniquement la situation spécifique des personnes interrogées. La couverture temporelle de ces enquêtes est également limitée aux jours ouvrables, aux jours de congé et à une fenêtre horaire limitée.

DÉFINITIONS

DTM: Matrice de suivi des déplacements - Displacement Tracking Matrix, en anglais

FMP: Point de suivi des flux - Flow Monitoring Point, en anglais

FMS: Enquêtes individuelles des flux de populations - Flow Monitoring Survey, en anglais

Flux sortants: Ce terme fait référence aux voyageurs qui arrivent au FMP avec l'intention de se diriger vers un pays différent du Niger.

Flux entrants: Ce terme fait référence aux voyageurs qui arrivent au FMP en provenance d'un pays différent du Niger.

Flux internes: Ce terme fait référence aux voyageurs qui partent d'une zone du Niger et qui arrivent au FMP avec l'intention de se diriger vers une autre zone du Niger.

DÉCLARATION

Il est à noter que sur demande, des analyses plus poussées (par exemple par point de suivi) peuvent être réalisées par l'équipe DTM.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour la section 'MECC' des indicateurs ont été ajoutés au questionnaire FMS en étroite coordination avec les collègues en charge de la thématique migration, dégradation environnementale, changement climatique et catastrophes.

LUTTE CONTRE LA TRAITE

Pour la section 'Lutte contre la traite' des indicateurs ont été ajoutés au questionnaire FMS en étroite coordination avec les spécialistes en protection au niveau pays et région. Les enquêteurs ont été formés sur la technique de collecte de données, cela permet de fournir plus d'informations sur la thématique.

MIGRANTS DISPARUS ET PRÉSUMÉS DÉCÉDÉS

Cet outil de suivi des cas de décès et de disparitions de migrants sur la route de la Méditerranée centrale, surveille les événements liés aux mouvements migratoires irréguliers (qui, le plus souvent, empruntent des routes secondaires, dangereuses et parfois isolés de toutes assistances possibles en cas de danger) du Niger vers l'Afrique du Nord et vice-versa. Ces voyages se passent à travers plusieurs étapes intermédiaires. Ce document répond à une attente de combler des lacunes dans les données sur la mobilité dans le désert du Sahara à destination de l'Afrique du Nord voire atteindre l'Europe. La méthodologie combine quatre outils: les enquêtes individuelles, le comptage, la cartographie des lieux d'incident et le référencement vers des structures habilitées à mieux porter assistance à ces migrants.

Ce rapport présente les données collectées par l'outil de suivi du 1er avril au 30 juin 2024 aux principaux Flow Monitoring Point (FMP) du Niger. Les informations sont fournies aux agents recenseurs de l'OIM qui collectent des informations auprès des migrants rapatriés (de l'Afrique du Nord) ou en voyage migratoire, identifient les migrants vulnérables qui ont besoin d'assistance, procèdent au référencement vers les unités de protection à mieux d'apporter le soutien nécessaire à la suite d'un traumatisme (lié à l'incident) et de corps localisés.

SOURCES DE DONNÉES ET REMARQUES

Il existe certaines limites aux données fournies par les enquêteurs sur les causes et l'identité de chaque personne qui disparaît. Les données disponibles sont rares et contiennent rarement des informations sur la date exacte du voyage ou le(s) prénom(s), l'âge, le sexe, le lieu exact du décès, les nationalités – lorsqu'elles sont connues, le statut migratoire de ces migrants. De plus, il n'existe pas de données parfaitement harmonisées sur les mouvements irréguliers et la disparition de migrants dans le Niger ou la traversée des zones arides du désert du Sahara.

RAPPORT #16

REPUBLIQUE DU NIGER

ENQUETES INDIVIDUELLES DES FLUX DE POPULATIONS

PERIODE DE COLLECTE: AVRIL - JUIN 2024

PUBLICATION : AOÛT 2024

DÉCLARATION

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Toutes les cartes sont à titre indicatif seulement. Les noms et les limites figurant sur toutes les cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

© 2024 ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée, ou utilisée de quelque manière que ce soit, la citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et informations incluses dans ce produit d'information : « Organisation internationale pour les migrations (OIM), Enquêtes individuelles des flux de populations, période de collecte avril - juin 2024, OIM, Niger, Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix, DTM).

Avec le support de:

COMPASS
Orienter les migrations sûres

